

LES ÉVÉNEMENTS CLEFS DU MOIS

L'armée birmane tue un journaliste emprisonné dans l'Etat Mon

Les militaires de la Tatmadaw ont tué Aung Kyaw Naing (aussi connu sous le nom de Par Gyi), un journaliste en freelance qui couvrait la reprise du conflit entre le gouvernement et un groupe armé karen, pour plusieurs médias de Rangoun. Arrêté fin septembre après avoir visité une zone sous contrôle rebelle dans le sud-est de la Birmanie, il avait été placé en prison. Selon les autorités, il aurait été tué le 4 octobre alors qu'il essayait de voler une arme pour s'échapper. Son corps aurait été enterré aussitôt. Sa femme pense qu'il est mort suite aux tortures des militaires.

Des défenseurs des droits de l'homme se sont mobilisés dans tout le pays en faveur d'une enquête sur les conditions de son décès. Toutefois, les autorités locales n'ont pas autorisé leurs manifestations et le gouvernement a ouvert des actions en justice contre les activistes qui n'ont pas tenu compte de ces interdictions, comme Moe Thway, un activiste de l'association Generation Wave avec lequel Info Birmanie travaille depuis longtemps.



Les offensives de l'armée s'intensifient dans l'État Shan

Alors que 5 réunions informelles ont été organisées entre les différentes parties au conflit et que 4 demandes officielles ont été adressées à Nay Pyi Daw pour solliciter l'arrêt des combats, le conflit s'intensifie dans l'État Shan. Au moins 10 affrontements auraient eu lieu au mois d'octobre et l'armée aurait utilisé des avions de chasse et des hélicoptères lors de certaines attaques.

Au cours du mois, 7 femmes et fillettes ont été retenues de force dans une maison pendant 6 jours, au moins 2 civils ont été tués par les militaires et de nombreux autres ont été détenus, interrogés et torturés, après avoir été accusés d'être des soldats de l'armée shan. Une vingtaine de tirs d'obus de mortier ont également détruit les récoltes, le bétail et les maisons de villageois.



Les affrontements se poursuivent dans l'État Karen

Malgré le cessez-le-feu, les combats ont repris entre l'armée birmane et l'armée rebelle karen. Les affrontements se sont poursuivis entre la Democratic Karen Benevolent Army (DKBA) et la Tatmada en octobre. Le 11 octobre, au moins 260 villageois ont été contraints de fuir en Thaïlande pour éviter les combats. Ils ont été refoulés par les autorités thaïlandaises et le même jour, des tirs de mortier sur le bord d'une route ont tués 4 civils et blessés au moins 9 autres.

Deux comités parlementaires sur l'amendement de la constitution ont remis leur rapport au Parlement.

Il contient des propositions des partis politiques, de la société civile et des militaires pour modifier le système politique birman. Il identifie 210 articles de la constitution que le Parlement pourrait amender. Parmi ceux-ci l'article 59(f), qui empêche Aung San Suu Kyi d'accéder à la présidence et l'article 261(b) qui donne au président le pouvoir de choisir les premiers ministres de chaque États et divisions de Birmanie.

Le rapport souligne que les militaires siégeant au Parlement, ont proposé de renforcer les pouvoirs du Conseil de sécurité nationale et de défense (NDSC) et qu'ils se sont opposés à tout changement de l'article 436, qui leur accorde un droit de veto pour tout amendement constitutionnel. La NLD et Génération 88 - Open society ont pourtant lancé une pétition pour l'amendement de cet article qui a totalisé plus de 5 millions de signatures en juin dernier.

Thein Sein demande aux leaders politiques européens d'abandonner la résolution de l'ONU sur les droits de l'homme en Birmanie.

Le 16 octobre, le président Thein Sein s'est rendu à Milan, en Italie pour participer à la rencontre Asie-Europe (ASEM). Il a appelé les responsables politiques européens à abandonner la résolution annuelle sur la situation des droits de l'homme en Birmanie tenue par le 3ème comité de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Celle-ci l'oblige chaque année à se justifier publiquement et point par point sur son manquement à ses engagements et sur la continuité des violations des droits de l'homme en Birmanie. Il s'agit de la seule opportunité de l'ONU et des États-membres pour faire pression sur le gouvernement birman et aborder l'ensemble des violations des droits de l'homme dans un cadre institutionnel. Le président birman a renouvelé cette demande lors d'une réunion privée avec le premier ministre finlandais.



Le Président Obama demande une modification du « plan d'action pour l'Arakan ». Alors que le président américain doit se rendre en Birmanie en novembre, il a appelé par téléphone le 30 octobre, le président birman pour lui demander de réviser son plan d'action. Selon le régime birman, ce plan vise à restaurer la stabilité et le développement dans l'État d'Arakan, mais en réalité il prévoit de placer les Rohingyas dans des camps de détention de façon permanente. Le même jour, Obama a également téléphoné à Aung San Suu Kyi. La campagne *Président Obama say "Rohingyas"*, #JustSayTheirName, lancée par U.S Campaign for Burma demande par ailleurs au Président américain d'employer le mot « Rohingyas » lors de sa visite officielle en Birmanie pour ne pas jouer le jeu du gouvernement qui qualifie pejorativement la minorité de "bengalis".



LES CHIFFRES DU MOIS



Le Groupe de défense des Rohingyas « Arakan Project », a déclaré que depuis le 15 octobre dernier, plus de

900 Rohingyas fuient par jour

l'Etat d'Arakan dans des cargos surpeuplés.
En 2 semaines ces fuites auraient déjà concerné plus de 10 000 personnes, soit le double de la même période en 2013.

Dans la région des mines de jade de Hpakant, dans

l'État Kachin, **50 à 80%** des jeunes hommes seraient **dépendants à l'héroïne**.

Ces taux de consommation sont les plus élevés du pays. Ils seraient liés aux conditions de travail extrêmes dans les mines, à un trafic extrêmement développé mais aussi à un laisser-faire du gouvernement.



Dans l'État Kachin, le 14 octobre, les troupes birmanes ont

ordonné à plus de **1 000 résidents** de 3 villages près de la zone de Hpakant (connue pour son jade de grande qualité), de quitter leurs terres avant que l'armée ne lance son offensive contre l'Armée Indépendante Kachin (KIA).

LES FOCUS DU MOIS

LE RÉGIME FAIT DÉFINITIVEMENT MARCHÉ ARRIÈRE EN TERMES DE LIBERTÉS CIVILES ET POLITIQUES.

Au mois d'octobre, la persécution des prisonniers politiques, activistes et journalistes a continué de s'intensifier.

Prisonniers politiques :

Le 7 octobre le Président Thein Sein a accordé une amnistie à 3 073 prisonniers. Comme les précédentes annonces de libération de prisonniers, elle est intervenue stratégiquement juste avant une échéance internationale importante : le 25ème sommet de l'ASEAN organisé à Nay Pyi Daw. Malgré le chiffre annoncé, l'amnistie n'a permis de libérer que 5 prisonniers politiques, soit 0,16% des détenus, les autres libérations n'ont concerné que des prisonniers de droit commun. Parmi les prisonniers politiques libérés, on peut citer le défenseur des droits de l'homme Rohingya Kyaw Hla Aung, incarcéré suite à de fausses accusations et le paysan Kachin La Ring condamné notamment pour manifestation illégale. 75 prisonniers politiques sont toujours derrière les barreaux, notamment le défenseur des droits de l'homme Rohingya Tun Aung, et le leader communautaire Michaungkan Sein Than. Au moins 130 personnes font également l'objet de poursuites pénales pour leurs activités politiques.

Activistes :

Le gouvernement a condamné 9 paysans à 7 ans de prison ferme chacun pour intrusion et destruction de propriété dans l'État Mon. Leur tort ? Avoir essayé de labourer leurs terres confisquées.

L'activiste Htin Kyaw, leader de l'organisation Movement for Democracy Current (partenaire d'Info Birmanie) a vu sa peine s'allonger de 2 ans. Il s'agit de la 13ème condamnation prononcée contre lui depuis le 4 juin, élevant sa peine de prison à 13ans et 4 mois de prison. Après avoir été inquiété pour son activisme pour le droit à la terre, il est cette fois-ci accusé d'avoir participé à la création et à la distribution de matériel indiquant à tort qu'Aung San Suu Kyi et d'autres figures de l'opposition avaient formé un gouvernement intérimaire. Selon son avocat, il ne pas être impliqué puisqu'il était déjà incarcéré dans la prison d'Insein au moment des faits.

Médias :

Ce mois-ci, 3 journalistes et 2 propriétaires du journal BI Mon Te Nay ont écopé chacun d'une peine de prison de 2 ans pour avoir publié la fausse déclaration du groupe d'activistes MCDF sur la formation d'un nouveau gouvernement intérimaire.

Un journaliste a également été tué par l'armée alors qu'il se trouvait en prison (*voir ci-dessus « L'armée birmane tue un journaliste »*) et 4 journaux ethniques ont été forcés de suspendre leurs publications dans l'État Mon.



LE RAPPORTEUR SPÉCIAL SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN BIRMANIE ALERTE L'ONU SUR LES RECULS EN COURS

Le 28 octobre, le rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Birmanie, Yanghee Lee, a présenté son rapport périodique devant la 3ème commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Il s'agit de la commission qui traite les questions sociales, liées aux affaires humanitaires ou aux droits de l'homme pour les pays, qui comme la Birmanie, sont concernés par une résolution.

Son rapport souligne des signes inquiétants de retours en arrière. Il alerte notamment sur :

- La législation désuète (la loi sur les secrets officiels de 1923, la loi sur l'état d'urgence de 1950 etc.) ainsi que la loi sur les manifestations et rassemblements pacifiques, sont systématiquement utilisées par le gouvernement birman pour restreindre les activités de la société civile et des médias.
- La diffusion des discours de haine et d'incitation à la violence, à la discrimination et à l'hostilité dans les médias et sur internet ont déclenché et alimenté les violences communautaires.
- Les conflits dans les États Kachin et Shan persistent, entraînant des déplacements de populations importants
- Les soldats de la Tatmadaw (armée birmane) présents dans les zones de conflits ethniques, continuent de commettre des violations des droits de l'homme, comme les attaques de civils, les exécutions extra judiciaires, les violences sexuelles, les arrestations arbitraires et la torture.
- Les discriminations contre les chrétiens sont institutionnalisées dans les procédures administratives de l'État Chin et les accusations d'arrestation arbitraire, de détention, de mauvais traitement et de torture contre les missionnaires et les membres de l'église sont fréquentes.
- La torture est toujours utilisée pendant les interrogatoires et il y a toujours des prisonniers politiques dans le pays.
- Les Rohingyas sont systématiquement discriminés et persécutés, notamment par des restrictions familiales (mariage et naissances), de mouvement, d'accès à la terre, à la nourriture, à l'eau, à l'éducation et à la santé.
- Le plan d'action du gouvernement pour l'État d'Arakan pourrait conduire à une ségrégation permanente des communautés Rohingyas et bouddhistes dans l'État d'Arakan.
- La loi de 1982 sur la citoyenneté n'est pas conforme au droit international. L'inclusion de différentes classes de citoyens, suggère l'existence d'une citoyenneté de seconde classe.
- Le paquet de mesures législatives du Parlement pour la « Protection de la Religion et de la Race Nationale », inclue 4 propositions de loi sur les mariages interreligieux, la conversion religieuse, la polygamie, et le contrôle de la population. Il n'est pas conforme aux traités internationaux.
- Les violations du droit foncier n'ont pas cessé et entraînent la confiscation de terres et l'expulsion forcée.



AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE